

DELIBERATION N° CM251014D06 de la séance du 14.10.2025

Date de la convocation : 09.10.25

**L'an deux mil vingt-cinq,
Le 14 OCTOBRE à 19h00**Date affichage de la liste des
délibérations : 20.10.25Le Conseil Municipal légalement convoqué le 09 OCTOBRE 2025 s'est réuni en
séance publique ordinaire sous la présidence de Madame Stéphanie MAUBÉ, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Quorum : 12 - Atteint

Présents : 16

Pouvoirs : 5

Votants : 21

Absents non représentés : 2

Monsieur Patrick GROSS
remplit les fonctions de secrétaire.**Présents**Stéphanie MAUBÉ, Roland MARESCQ, Isabelle THOUMINE, Joëlle
GUILLE, Antoine LEGOUBEY, Patrick GROSS, Jocelyne DE SOUSA,
Agnès VALÈRE, Martine AUDRAIN, Lionel LE BERRE, Ludovic
LECONTE, Christophe CHAUVEL, Jeannine LECHEVALLIER, Hervé
DE VANSSAY, Jacky VENGEONS, Anne LE GRAND.**Procurations**Céline SAVARY procuration à Agnès VALÈRE,
Bruno SALMON procuration à Roland MARESCQ,
Liliane FRÉRET procuration à Isabelle THOUMINE,
Éric LALANDE procuration à Stéphanie MAUBÉ,
Arnaud DUTOT procuration à Hervé DE VANSSAY,
Anne-Marie SAINT, Jonathan WAGNER**Absents****CM251014D06 - Tarifs de location des salles communales pour 2026**Madame la Maire présente au Conseil Municipal les propositions de tarifs de location des salles
communales pour 2026.**Pépinière d'entreprises :****Tarifs réunions**

	2024	2025	2026
Associations, habitants et entreprises de LESSAY	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Entreprises (entre 0 et 1/2 jour)	29.17 € HT soit 35.00 € TTC	29.17 € HT soit 35.00 € TTC	29.17 € HT soit 35.00 € TTC
Entreprises (1 jour complet)	41.67 € HT soit 50.00 € TTC	41.67 € HT soit 50.00 € TTC	41.67 € HT soit 50.00 € TTC

FORFAIT PAR JOUR**Utilisations gratuites :**

Assemblée Générale des associations de LESSAY

Réunions politiques dans le cadre des campagnes électorales.

Salles Saint Cloud :

	2024		2025		2026	
	2 Premières heures	Heures suivantes	2 Premières heures	Heures suivantes	2 Premières heures	Heures suivantes
Tarif horaire cours et répétitions associations	19.50 €	10.00 €	19.50 €	10.00 €	19.50 €	10.00 €

LOCATION POUR VIN D'HONNEUR, REUNIONS

SALLES 1 (la salle 2 est indisponible en 2026)	Associations habitants et entreprises de LESSAY			Associations habitants et entreprises extérieures		
	2024	2025	2026	2024	2025	2026
Location entre le 15 avril et le 14 octobre année n	80 €	80 €	80 €	100 €	100 €	100 €
Location entre le 15 octobre et le 14 avril	100 €	100 €	100 €	120 €	120 €	120 €
Caution	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €

050-200053890-20251014-CM251014D06-DE
Date de télétransmission : 24/10/2025
Date de réception préfecture : 24/10/2025

LOCATIONS AUTRES

SALLE 1	Associations habitants et entreprises de LESSAY			Associations habitants et entreprises extérieures		
	2024	2025	2026	2024	2025	2026
Par occupation						
Location entre le 15 avril et le 14 octobre année n	150 €	150 €	150 €	200 €	200 €	200 €
Location entre le 15 octobre et le 14 avril	170 €	170 €	170 €	220 €	220 €	220 €
Caution	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €

Sur cette base de tarifs, il est demandé aux locataires un balayage des lieux, le nettoyage des sanitaires, l'évacuation des poubelles et la remise en place du matériel (tables et chaises).

Utilisations gratuites :

Assemblée Générale des associations de LESSAY ;

Maison du Pays, réunions institutionnelles, groupe scolaire, collège, Forum des Associations, goûter annuel des cheveux blancs, formations CNFPT, don du Sang, réunions politiques dans le cadre des campagnes électorales.

Concernant les inhumations, la salle pourra être mise à disposition gratuitement des familles lorsque le défunt habite la commune. Il sera demandé aux familles de rendre la salle propre.

Espace Culturel d'Expositions et de Spectacles :

Grande salle avec Hall et Bar	Associations communales	Particuliers de la Commune	Particuliers et Associations Hors Commune	Spectacles / Concerts	Entreprises
	2026	2026	2026	2026	2026
Période ETE du 16 avril au 14 octobre					
1 jour semaine (Lundi au Jeudi)	425 €	510 €	597 €	935 €	943 €
Week-end complet (Ven/Sam/Dim)	560 €	680 €	912 €	1 300 €	1 308 €
Option cuisine	238 €	238 €	263 €	263 €	263 €
Forfait installation et retrait matériel	85 € (1)	85 € (1)	128 € (2)	128 € (2)	128 € (2)
Caution	1000 €	1000 €	1000 €	1000 €	1000 €

Grande salle avec Hall et Bar	Associations communales	Particuliers de la Commune	Particuliers et Associations Hors Commune	Spectacles / Concerts	Entreprises
	2026	2026	2026	2026	2026
Période HIVER du 15 octobre au 15 avril					
1 jour semaine (Lundi au Jeudi)	495 €	580 €	795 €	1 135 €	1 010 €
Week-end complet (Ven/Sam/Dim)	680 €	820 €	1 200 €	1 570 €	1 450 €
Option cuisine	238 €	238 €	263 €	263 €	263 €
Forfait installation et retrait matériel	85 € (1)	85 € (1)	128 € (2)	128 € (2)	128 € (2)
Caution	1000 €	1000 €	1000 €	1000 €	1000 €

Sur la base de ces tarifs un ménage dégrossi et l'évacuation des poubelles sont attendus

- (1) Au choix aux associations et particuliers de la Communes qui ont la possibilité de mettre et retirer eux-mêmes le matériel.
- (2) Le forfait installation et retrait s'applique obligatoirement une fois par période de location.
En cas d'application de plusieurs tarifications cumulées sur une même période, le forfait ménage salle d'un montant de 200 € et le forfait ménage cuisine d'un montant de 120 € compris dans le prix ne s'appliquent qu'une seule fois.

Accusé de réception en préfecture
050-200053890-20251014-CM251014D06-DE
Date de télétransmission : 24/10/2025
Date de réception préfecture : 24/10/2025

- Le montant correspondant au forfait chauffage pourra être appliqué hors période de chauffe sur demande de chauffage expresse du locataire.

Utilisations gratuites : Villes en scène, Maison du Pays pour ses propres besoins, réunions institutionnelles, groupe scolaire, collège, Forum des associations, repas annuel des cheveux blancs, manifestations dans le cadre de la saison culturelle communale, réunions politiques dans le cadre des campagnes électorales, Théâtre en Partance, don du Sang (examen au cas par cas, facturation partielle possible).

	2024		2025		2026	
	2 Premières heures	Heures suivantes	2 Premières heures	Heures suivantes	2 Premières heures	Heures suivantes
Tarif horaire cours et répétitions associations	19.50 €	10.00 €	19.50 €	10.00 €	19.50 €	10.00 €

* **Utilisations régulières (par un moniteur) pour des activités lucratives** (ex : cours de danse, gymnastique ...)

Autres utilisations **avec seulement participation aux frais de fonctionnement :**

- Organisation de concours administratifs ou professionnels : **90 €**
- Entreprises de la commune pour des formations : **90 €**

Salle d'Angoville sur Ay :

Madame la Maire propose au Conseil Municipal les tarifs de location pour l'année 2026 suivants (reconduction des tarifs 2025) :

	Associations habitants et entreprises de LESSAY	Associations habitants et entreprises extérieures
Journée (Lundi au Jeudi)	Été : 80 € Hiver : 100 €	Été : 100 € Hiver : 120 €
Week-end (Ven-Sam-Dim)	Été : 200 € Hiver : 220 €	Été : 260 € Hiver : 280 €
Forfait ménage	80 € inclus en cas de location payante, facturée pour toute utilisation gratuite sauf inhumation d'habitant de la commune	80 € inclus en cas de location payante, facturée pour toute utilisation gratuite sauf inhumation d'habitant de la commune
Caution	1 000 €	1 000 €

Période ETE du 15 avril au 14 octobre

Période HIVER du 15 octobre au 14 avril

Sur la base de ces tarifs un ménage dégrossi et l'évacuation des poubelles sont attendus

- Pas de gratuité pour les associations communales ;
- Si contrat gratuit (maison du pays, COCM, don du sang etc..), facturer un forfait ménage de 80 € obligatoire toutes saisons confondues ;
- Concernant les inhumations, la salle pourra être mise à disposition gratuitement des familles lorsque le défunt habite la commune. Il sera demandé aux familles de rendre la salle propre ;
- En cas de location WE, prise des clés le vendredi matin et retour le lundi matin.

- **Conditions de remboursement des acomptes en cas d'annulation de contrats de location des salles communales**

Reconduction des conditions de remboursement des acomptes en cas d'annulation de contrats de location des salles communales.

Modification du règlement des salles :

Il est proposé au Conseil Municipal de modifier le règlement des salles en y ajoutant le paragraphe suivant :

En cas de nuisance sonore pour le voisinage ou tout autre mauvais comportement d'un locataire, la Commune se réserve le droit de refuser une nouvelle location à l'intéressé.

050-200053890-20251014-CM251014D06-DE
Date de télétransmission : 24/10/2025
Date de réception préfecture : 24/10/2025

Le Conseil Municipal est invité à :

- Valider les modifications et tarifs proposés ;
- Valider la modification du règlement des salles proposée ;
- Permettre le remboursement des acomptes sur les locations de salles en cas d'annulation dans un délai supérieur à 60 jours précédant l'évènement sauf cas de force majeure ;
- En cas de force majeure, permettre de prendre la décision de rembourser ou non l'acompte et/ou le solde en fonction du motif invoqué ;
- Autoriser Madame la Maire à signer tous les documents correspondant à cette décision.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal en décide à l'unanimité par un vote à main levée.

**Le secrétaire de séance,
Patrick GROSS**



**Pour la Maire empêchée,
le 1^{er} adjoint délégué,
Roland MARESCQ**